

## **Une nouvelle étape importante dans les discussions entre la CNCE et Nexity**

**Paris, le 4 avril 2007 --- Dans le contexte des négociations exclusives ouvertes le 12 février dernier, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) et Nexity ont fixé le cadre de leur projet pour aboutir à la constitution du premier pôle d'immobilier et de services.**

Face à l'évolution des besoins des clients et des collectivités, la CNCE et Nexity souhaitent créer un nouveau modèle dynamique de l'immobilier et des services :

- pour les collectivités locales : une capacité et une force de proposition renforcées pour la conception, la réalisation et le financement de grands projets ;
- pour les particuliers : une large gamme de logements en accession et en investissement locatif, une offre de crédit diversifiée et une proximité renforcée ;
- pour les entreprises : une offre nouvelle sur l'ensemble du territoire pour mieux accompagner leur développement ;
- pour l'ensemble de ses clients, une offre complète de services immobiliers.

Le schéma arrêté serait le suivant :

- la CNCE apporterait à Nexity :
  - 25 % du Crédit Foncier (75 % restant détenus par la CNCE),
  - 100 % du pôle services de GCE Immobilier,
  - plus de 33 % d'Eurosic,
- par création de nouveaux titres, la CNCE deviendrait l'actionnaire de référence de Nexity, avec une participation supérieure à 38 %.

Nexity gardera une large autonomie, propre à assurer son développement auprès de ses clients et constituera le pôle immobilier de la CNCE.

La gouvernance du nouvel ensemble, de ses filiales et de ses participations, sera aménagée pour tenir compte des partenariats et des synergies à mettre en œuvre.

D'ici au 30 avril, qui reste le terme prévu de la période de négociations exclusives, un protocole d'accord devrait être formalisé en vue de réaliser les opérations d'apport au début du semestre prochain, après information-consultation des institutions représentatives du personnel, et sous réserve de l'accord des organes de décision de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Nexity. Les formalités auprès des autorités de régulation seront mises en œuvre après la signature du protocole d'accord, en vue de la réalisation de l'opération dans le courant du mois de juillet. La volonté des parties étant de maintenir une très large diffusion du capital de Nexity dans le public, une dispense d'OPA sera demandée à l'AMF.

## **A PROPOS DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE - [www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)**

Se situant parmi les plus importantes banques de détail en France, avec le réseau des Caisses d'Epargne, celui du Crédit Foncier, ses filiales spécialisées, le Groupe Caisse d'Epargne se positionne dans le peloton de tête des banques universelles.

Avec la création de Natixis, véhicule coté, il se dote d'un accès aux marchés financiers nécessaire à la poursuite de sa croissance, lui permettant ainsi de devenir un acteur de premier rang de la compétition bancaire en Europe.

Avec ses 52 000 collaborateurs, appuyés par les 23 000 collaborateurs de Natixis, le Groupe Caisse d'Epargne est présent sur tous les métiers, auprès de toutes les clientèles, et sur les principales places financières internationales. En matière immobilière, il couvre tous les besoins de financements des différentes catégories de clientèles ; notamment, il finance une acquisition sur cinq auprès des particuliers. Le GCE propose en outre une large gamme de services immobiliers.

## **A PROPOS DE NEXITY - [www.nexity.fr](http://www.nexity.fr)**

Leader français de la promotion immobilière (Logement et Tertiaire), Nexity intervient sur l'ensemble du territoire avec plus de 80 implantations.

Nexity est également un acteur majeur des services immobiliers auprès des entreprises et des particuliers, et le premier opérateur de la franchise immobilière avec Century 21 et Guy Hoquet l'Immobilier.

<b>Pôle Logement</b>	Nexity-Apollonia, Nexity-Domains, Nexity-Féréal, Nexity-Foncier Conseil, Nexity-Foncière Colysée, Nexity-Général Foy Investissement, Nexity-George V, Nexity-Seeri
<b>Pôle Tertiaire</b>	Nexity-Commerces, Nexity-Entreprises, Nexity-Investissement, Nexity-Geprim
<b>Pôle Services</b>	Nexity-Saggel
<b>Pôle Franchises</b>	Century 21 France, Guy Hoquet l'Immobilier
<b>Ensemble Urbain</b>	Nexity-Villes & Projets
<b>Implantations Internationales</b>	Nexity International (Belgique, Espagne, Italie et Portugal)

## **Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext**

Membre des Indices : SBF80, SBF120, CAC MID100, Next150 et MSCI SmallCap France

Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA – Code Bloomberg : NXI FP

Code ISIN : FR0010112524

## **Contacts**

---

### **Nexity**

Guillaume Idier – Directeur de la communication / +33 1 71 12 15 52 - [gidier@nexity.fr](mailto:gidier@nexity.fr)

Marc Mozzi – Responsable des Relations investisseurs / +33 1 71 12 15 49 - [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)

### **CNCE**

Dominique Monneron – Tél. : +33 1 58 40 39 86

Anne-Sophie Jourdain – Tél. : +33 1 58 40 41 54

e-mail : [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)

[www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)